

ÉDITO

Le Mot du Maire

L'année 2025 touche à sa fin et l'année 2026 s'annonce aussi remplie que celle qui se termine ! Vous pourrez le constater à la lecture des nombreuses pages qui composent ce bulletin. Le dernier de l'année.

La fin des travaux engagés sur le hameau du Vivier sont prévus pour début 2026, avec un objectif clair : avoir les axes principaux terminés avant Noël. Je sais que ces travaux ont engendré des désagréments et je vous assure que tout a été mis en œuvre pour les limiter au maximum.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les associations qui ont animé notre commune tout au long de l'année 2025.

Enfin, au nom du conseil municipal et des agents communaux, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année. Que cette période soit l'occasion de partager des moments de joie et de convivialité avec vos proches.

Franck Gonnord



MANIFESTATIONS

Le Calendrier des événements à venir :

- vendredi 21 novembre 2025 : salle de spectacle – 20h00 – Le Jour se lève encore – Cie Le pas de l'oiseau
- mardi 25 novembre 2025 : salle polyvalente – 18h30 – AG Association Culturbitacée
- mardi 2 décembre 2025 : salle de spectacle – 18h00 – Atelier Parentalité #4 par le CCM
- vendredi 5 décembre 2025 : salle polyvalente – 19h00 – Le Pick'Nic*
- mercredi 24 décembre 2025 : Tournée du Père-Noël
- vendredi 2 janvier 2026 : salle polyvalente – 19h00 – Le Pick'Nic*
- samedi 17 janvier 2026 : salle de spectacle – cérémonie des vœux – 19h00
- dimanche 25 janvier 2026 : salle polyvalente – Repas de fête des aînés de la commune
- Tous les mardis de 17h30 à 19h00 : salle polyvalente – Cross-Training (sauf vacances scolaires)

FERMETURE MAIRIE

La Mairie sera fermée
à partir du lundi 29
décembre 2025
réouverture le lundi 5
janvier 2026 dès 09h00

VIE MUNICIPALE

VOEUX
Samedi 17
janvier 2026
à 19h00 – Salle
Jean MAGNAT
2026
LA MOTTE SAINT MARTIN

VIE ASSOCIATIVE

Le Sou des écoles

Journée de Noël – samedi 20 décembre 2025

Le sou des écoles vous propose de démarrer les fêtes de Noël tout en douceur avec une journée cinéma & bricolage de Noël.

Pour ce faire, il vous propose :

- 2 séances de cinéma gratuite et ouverte à tous (dans la salle de spectacle) :
 - 16h30 – Vaiana 2 (à partir de 6 ans)
 - 20h30 – Maman j'ai raté l'avion (à partir de 8 ans)
- 1 atelier bricolage de Noël (à partir de 2 ans, dans la salle polyvalente) :
 - pâte à sel, coloriage et petits bricolages

Vous retrouverez également buvette, snacking et vin chaud tout le long de l'après-midi.

Pour plus de renseignement : 06 48 20 40 33

Le sou des écoles espère vous retrouver nombreux pour partager cet avant-fête avec eux !!



Association Culturbitacée

- ● Assemblée Générale de l'association Culturbitacée
- 📅 Mardi 25 novembre à 19h00
- 📍 Salle polyvalente (RDC) – Espace Jean Magnat, La Motte-Saint-Martin

Venez rencontrer l'équipe de l'association Culturbitacée, faire le bilan de l'année écoulée, notamment du festival DéRoute, découvrir les projets à venir, et pourquoi pas rejoindre l'aventure !

- ➡ Devenir membre, s'investir bénévolement, proposer des idées... toutes les énergies sont les bienvenues.

Un temps convivial clôturera la rencontre.

Ouvert à toutes et tous, habitants, curieux, partenaires !

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter l'association par mail : culturbitacee@gmail.com



CCAS – REPAS DES AINES & COLIS

Repas de fête de nos aînés

Les courriers à destinations de nos aînés ont été envoyés. Le repas aura lieu le dimanche 25 janvier 2026 à partir de 12 heures et continuera jusqu'au goûter pour tirer les rois.

Bien entendu, les personnes ne souhaitant pas assister au repas, ou étant dans



l'impossibilité de s'y rendre ont la possibilité de choisir le colis de fête.

Dans un souci d'organisation, nous rappelons aux personnes concernées de nous indiquer avant le lundi 8 décembre 2025 si elles souhaitent participer au repas ou prendre le colis.



ACTIVITÉ LUDIQUE



Cours de « Human BeatBox »

1 jeudi sur 2 à 17h00 à la salle du Mollard



- Contact : 07 63 07 42 74
- e-mail : celavasansdire.contact@gmail.com

LA TOURNÉE DE NOËL

La tournée de Noël se rapproche et fera étape sur la place principale de votre hameau le 24 décembre.

Cette tournée sera l'occasion de partager tous ensemble, petits et grands, un moment chaleureux et convivial autour d'un vin chaud et de quelques friandises de circonstance.

Vos réalisations culinaires seront les bienvenues et apporteront un peu plus de magie à la fête !

Comme à l'accoutumée la féerie partira du hameau des Côtes pour se terminer au hameau du Majeuil.

Voici les horaires de la tournée 2025 :

- Les Côtes → au centre du hameau à 15h00
- Le Chef-Lieu – sur le parvis de la mairie à 16h00
- Le Vivier → sur la grande place à 17h00
- Le Mollard → devant l'ancienne école à 18h00
- Le Majeuil → rue du Majeuil à 19h00



L'objectif étant de partager un moment convivial avant le repas familial.

Le Père-Noël et ses lutins espèrent vous voir très nombreux pour profiter gracieusement de ce « pré-réveillon ». Un rassemblement humain, une chaleur commune... Pour toute information supplémentaire, contactez Nicolas au 06 89 89 89 97.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



Carte d'identité, Passeport, Permis de Conduire...

Suite à différentes demandes reçues en mairie, nous vous rappelons que le seul site officiel pour l'ensemble des Titres Sécurisés et le site du Gouvernement dénommé ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés).

- <https://moncompte.ants.gouv.fr/connexion>



Vous vous connectez et effectuez la démarche en ligne, puis vous prenez rendez-vous dans la commune de proximité équipée de l'appareil biométrique.

Les nouveaux arrivants

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de notre village.

Lors de votre emménagement, il est nécessaire de venir en Mairie afin de mettre à jour certaines données vous concernant :

- Pour l'eau et l'assainissement → nous avons besoin de mettre à jour les données concernant votre compte de facturation, avec une copie de la carte d'identité et un RIB,
- Pour la liste électorale → si vous souhaitez pouvoir voter sur la commune, merci de vous munir d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité,
- Pour les informations dématérialisées → il est nécessaire de remplir le formulaire afin de recevoir Mails & SMS,
- Pour toutes informations utiles dont vous auriez besoin.

CONCOURS PHOTO



PROLONGATION JUSQU'AU 12 JANVIER

CONCOURS PHOTO

Organisé par la Mairie de La Motte Saint Martin

**ANNONCE DES RESULTATS LE 17 JANVIER
(CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE)**

Catégories: Faune et Flore, Reportage, Série, Création Libre.
Nombreux Lots: exposition, tirages d'art, pass saison culturelle, masterclass photo...

Partagez vos photos
en envoyant vos fichiers à
concours.photo@lamottesaintmartin.fr

Informations et règlement complet:
<https://www.lamottesaintmartin.fr/decouvrir-la-motte-st-martin/concours-photo/>

 LA MOTTE SAINT MARTIN

Conditions de participation

Le concours est ouvert à tous. La participation est gratuite et sans obligation d'achat.

Les photos doivent être des créations originales, prises par les participants, et ne doivent pas avoir été publiées dans un autre concours ou exposition.

Les photos devront avoir un lien avec la commune de la Motte-Saint-Martin : avoir été prises sur territoire, en représenter le patrimoine ou les espaces, inclure des habitants ou des activités du territoire... Le Jury se réserve le droit d'apprécier la pertinence des photos présentées au regard de leur lien avec le territoire.

Catégories de participation et thèmes

Le concours est divisé en plusieurs catégories, chacune avec des critères spécifiques :

- le prix de la Mairie sur le thème de la Faune et de la Flore de la commune
- le prix « Série » qui récompense une série cohérente de 5 photos minimum
- le prix « Reportage » qui valorise une photographie qui n'a pas subi de retouches lourdes et qui ne repose pas sur un travail en studio.
- Le prix « Création Libre »

Format des photos

Les participants peuvent soumettre jusqu'à 5 photographies ou séries par catégorie. Les critères techniques incluent :

- Format numérique : JPEG, PNG, TIFF ou autre format courant.
- Poids maximal des fichiers : 15 Mo

Envoi des photos

Vos chefs-d'œuvre sont à envoyer à l'adresse mail : concours.photo@lamottesaintmartin.fr



CENTRE AÉRÉ

A l'assaut du sport

Lors des vacances de La Toussaint, 12 enfants âgés de 5 à 10 ans se sont retrouvés avec l'équipe d'animation pour une semaine autour du sport.

Balle assise, ping-pong, badminton, mais aussi le tchouk-ball, ont marqué l'aspect sportif de la semaine.

Les travaux manuels étaient aussi à l'ordre du jour avec la création de décoration d'Halloween.

La semaine s'est achevée avec la sortie 6 pieds sous terre à la Mine Image qui a été très appréciée par les enfants.

Rendez-vous pour de nouvelles aventures aux vacances de Pâques !



ÉCOLE



Projets, regroupements, voyage... L'année scolaire 2025-2026 promet d'être riche en événements !

Pour cette rentrée déjà loin, les élèves ont repris le chemin de l'école avec le sourire, ils vous donneront leur sentiment en fin d'article. Deux petites élèves nous ont rejoint à La Toussaint, et nous voici à 33 élèves pour deux classes ! Le début d'année est placé sous les thèmes de l'écologie, de la nature, du sport, de la science et du bien vivre ensemble.

D'autres aventures attendent ces dynamiques écoliers pour la suite de l'année, de quoi bien apprendre tout en s'ouvrant au monde.

Ils nous font part de leur expérience :

- Aliénor → J'aime travailler, j'adore aller à l'école !
- Angéline → J'aime l'école parce qu'on apprend des choses et qu'on fait des bricolages en arts plastiques.
- Lyana → Tout me rend contente à l'école, car je sais que je vais faire plein d'activités
- Victor → J'aime bien aller à l'école parce que je retrouve mes amis et qu'on a une belle vue ! J'aime beaucoup les mathématiques.
- Nathaël → J'aime bien venir à l'école pour voir mes amis, jouer avec les autres et travailler.



Mise en place d'une Réserve Communale

La commune de La Motte-Saint-Martin souhaite mettre en place une Réserve communale de sécurité civile.

Quel est son rôle ?

Cette réserve permet d'apporter soutien et assistance aux populations en temps de crises sur le territoire de la Commune.

La Réserve a un rôle d'information et de préparation de la prévention de la population face aux risques encourus.

Elle participe à la reconnaissance, au repérage et à l'évaluation des besoins liés à l'événement dans les différents hameaux et sites de la Commune et participe à la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde.

Les Réservistes communaux sont aussi un soutien et un appui logistique à la population en cas de sinistres (accueil des sinistrés dans un centre de regroupement, aide aux sinistrés dans leurs démarches administratives...).

Cette réserve sera fondée sur le principe du bénévolat et placée sous l'autorité du Maire.

Je veux aider et participer à la vie de la Commune ! Est-ce que je peux me porter volontaire ?

Vous avez plus de 18 ans ? Vous êtes volontaire et résidez sur la commune de La Motte-Saint-Martin ?

Vous souhaitez être inscrit comme réserviste sur la liste de la Réserve communale de sécurité civile ?

Comment postuler ?

Pour postuler, envoyer votre lettre d'intention à l'attention de Monsieur Franck GONNORD, Maire de La Motte-Saint-Martin.

Vous pouvez déposer votre candidature :

- à l'accueil de la Mairie,
- par mail à l'adresse mairie@lamottesaintmartin.fr
- par voie postale (1, Espace Jean MAGNAT - La Molière - 38 770 La Motte-saint-Martin)

Plus d'informations sur le site de la Préfecture de l'Isère : <https://www.isere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Risques-majeurs/Collectivites/Planification-PCS-PICS-DICRIM-etc.-et-exercices/La-reserve-communale-de-Securite-civile-RCSC>



Les élections municipales 2026

En mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux. En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

Ces nouveautés viennent chambouler nos habitudes de vote, explications :

Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours.

Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres.

Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres.

Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage.

Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote puisque cela entraînera la nullité du bulletin.

Des dérogations pour tenir compte des spécificités des communes de moins de 1000 habitants

Afin de faciliter la constitution des listes dans ces communes, la loi a prévu une exception pour les listes candidates. En principe, chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires.

Par exception, dans les communes de moins de 1 000 habitants, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

**ÉLECTIONS
MUNICIPALES**



15 et 22 mars
2026



S'inscrire sur les listes électorales

La démarche

L'inscription est simple, vous pouvez la formuler soit :

- soit par mail à l'adresse : mairie@lamottesaintmartin.fr
- soit directement en mairie durant les heures d'ouverture au public :
 - lundi et mardi de 09h00 à 11h00,
 - jeudi de 14h00 à 17h00,
 - samedi 09h30 à 12h00



Les documents

Dans les deux cas, nous aurons besoin de :

- la copie recto-verso de votre pièce d'identité en cours de validité
- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois



ÉTAT CIVIL – Naissance – Mariage – Décès (année 2024 – 2025)

Naissance

- SEMANAZ Liv – le 29/01/2024
- CARLE Kayla, Stella – le 06/05/2024
- MAZET Eireen, Marina, Mia – le 17/09/2024
- PERRIN BOULLANGER Éléa – le 20/10/2024
- BONNIOT GARCIA Sibyl, Annie, Nathalie – le 08/02/2025
- FAURE-GEORS Roman, Marin – le 24/02/2025
- ORTIZ Lucya, Lya – le 31/05/2025



Reconnaissance antérieure

- BOULLANGER Benjamin, Luc & PERRIN Marion, Irma, Monique – le 27/08/2024
- MAZET Jérémy, Vincent, Paul & ARGOUD Fallon, Marie, Christiane – le 05/09/2024
- FAURE-GEORS Rémi, Martin & FRESLON Valentine, Jade – le 19/12/2024
- BONNIOT Fabien, André, René & GARCIA Marylène, Léa, Charlotte – le 09/01/2025

PACS

- MAZET Jérémy, Vincent, Paul & ARGOUD Fallon, Marie, Christiane – Le 11/01/2024
- MANGANI Alexandre & BERTELLI Mathilde, Angela, Elsa – le 24/06/2024
- BUGNAZET David, Guy, Victor & MILESI Delphine, Agnès – le 29/07/2024
- PRADIER Clément, Henri & WAREMBOURG Léa, Marie, Françoise – le 15/11/2024
- FERREIRA Anthony, Jean-Louis, Michel & BONNOIT Julie, Edith, Maria – le 14/12/2024

Décès

- WANTUCH Patrick, Stanislas, Joseph – le 24/01/2024
- BOUTEILLE Jean-Michel, Patrick – le 05/05/2024
- PONCET Marie-Élise, Lucie, Eugénie – le 14/06/2024
- MICHAULT Claude, Henri – le 26/07/2024
- MICHEL Alain, André, Albert – le 29/01/2025
- MURY Vanessa, Dominique, Patricia épouse CHARRIER – le 22/02/2025
- PHILIPPE Rolande épouse MICHAULT – le 15/05/2025



Mariage

- DUCATEZ Michaël & IACONO Céline – le 30/03/2024
- BRET-DREVON Damien, René, Albert & RAFFAELE Emilie – le 27/04/2024
- ROSTINGT Laurent, Séverin, Basile & SARCIRON Laëtitia, Sylvie, Marie – le 01/06/2024
- ALBERTI Florent & CHAULOT Emilie, Marie, Claudine – le 22/06/2024
- CARLE Dominique, Joël & ENNAS Stela, Virginie – le 13/07/2024
- CAILTEUX Nicolas, Hervé, Fabrice & CHARLOT Coralie, Madeleine, Yvonne – le 09/11/2024
- ODDOS Jérôme, Pierre, Jean-Claude & FOREST Constance, Sonia, Gisèle – le 05/07/2025

Changement de Nom / Prénom

- CHAVASSIEUX Corine, changement de nom le 03/10/2024



CIMETIÈRE



La commune de La Motte-Saint-Martin compte 2 cimetières. Le cimetière « MAGNAT » et le cimetière « DUCLOT ».

Ils se situent de part et d'autre de l'église du village.

Les cimetières sont des lieux de recueillement pour les familles, où des funérailles sont organisées. Il est demandé aux usagers de respecter la quiétude et la propreté des lieux.

Démarches administratives et renseignements

Le portail usager

La commune dispose d'un portail usager pour la gestion de ses cimetières sur lequel vous pouvez effectuer une recherche par nom et/ou emplacement pour retrouver une concession, un défunt.

S'informer ou gérer sur une concession existante

Vous êtes le concessionnaire ou ayant droit de la sépulture, n'hésitez à contacter la mairie pour toutes demandes concernant la concession.

Acquérir une concession

Vous souhaitez acquérir une concession dans l'un de nos cimetières. Merci de vous rendre en mairie afin de réaliser la démarche.

Les tarifs en vigueur sont les suivants :

- concession cimetière 30 ans (150 €), 50 ans (250 €)
- concession columbarium 30 ans (400 €), 50 ans (450 €)

Les concessions arrivées à terme

Vous avez une concession funéraire dans l'un de nos cimetières (une sépulture, une case cinéraire) ?

Attention, d'une durée de trente ans ou cinquante ans, il faut penser à la renouveler si vous souhaitez la conserver.

La liste des sépultures échues est affichée dans les panneaux d'affichage du cimetière et de la mairie. Nous vous remercions de contacter au plus vite le secrétariat de la mairie afin de régulariser la situation.

Dans le cas où l'affichage concerne des personnes ne vivant plus sur la commune, mais que vous connaissez, nous vous remercions de leur faire suivre l'information.

Les concessions en état d'abandon

Nous avons de nombreuses concessions qui semblent être à l'état d'abandon.

Les agents vont mettre à jour la liste les concernant et un affichage sera effectué dans les panneaux d'affichage du cimetière et de la mairie.

Pour la plupart de ces concessions, nous n'avons plus aucune personne à contacter pour la tenir informée de la situation.

Si vous avez la moindre information, merci de contacter le secrétariat de la mairie.

PÉRIODE HIVERNALE

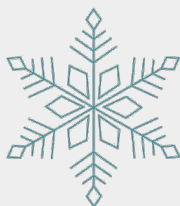


Déneigement

La période hivernale débute, aussi nous demandons à l'ensemble des habitants de stationner leurs véhicules sur une place adaptée afin de permettre aux services techniques communal et départemental de travailler dans de bonnes conditions.

Tous véhicules qui gêneront la circulation ou empêcheront un bon déneigement seront enlevés au frais de leurs propriétaires afin de permettre au chasse-neige de passer.

Dans le cas où un stationnement inapproprié empêche le chasse-neige de passer, la voie concernée ne sera pas déneigée.



STATIONNEMENT

Plusieurs règles à respecter

Coût & Durée

Nous rappelons que le stationnement dans les parkings publics de la commune est gratuit, mais limité à une semaine.

Stationnement

Les places sont en nombre limitées et les véhicules de plus en plus nombreux, aussi nous rappelons qu'il convient de stationner vos véhicules entre les bandes blanches que les agents du service technique ont matérialisé.



APERÇU DE LA SAISON CULTURELLE À VENIR



Samedi 28 mars 2026 – 20h30

« Stabat Mater Furiosa » – Soirée Poésie-Théâtre

Stabat Mater Furiosa est le cri viscéral d'une femme pour qui, devant toutes les atrocités de la guerre et de la destruction, il ne reste que la voix, une voix pour dire stop aux massacres de la guerre.

Une voix qui dit la nécessité de dire, la nécessité de Justice, qui dit sa fureur de vivre, et le refus de tout ce qui détruit.

Cette pièce est là pour nous éveiller et nous sensibiliser au devoir de conscience et de mémoire. Un texte plus que jamais nécessaire en cette période troublée... Un chant d'espoir contre l'obscurantisme...



Samedi 25 avril 2026 – 20h00

Projection du film-documentaire « Les oubliés de la Belle Étoile » en présence de Clémence DAVIGO, sa réalisatrice.

En Savoie se situait le centre de redressement La Belle Étoile, tenu par l'abbé Garin.

Dédé, Michel et Daniel y ont séjourné enfants dans les années 50 et 70, et y ont été battus, humiliés, affamés, détruits.

Avec la complicité de la réalisatrice Clémence Davigo, ils se réunissent enfin pour briser le silence.

Une épopée bouleversante sur le chemin de la mémoire et de la justice.

La projection sera suivie d'un débat avec la réalisatrice.

Samedi 30 mai 2026

« Un pas de côté... pour marcher vers ses rêves » – Théâtre-Humour

Tout a commencé au Mollard... vous voyez où c'est ?

Bien sûr que oui ! C'est là, à La Motte-Saint-Martin, qu'Isabelle rêvait déjà, dans sa chambre d'ado, de chaussures...

Des années plus tard, ce rêve est devenu réalité avec la création de la marque « Milémil », chaussures 100 % fabriquées en France.

Dans ce spectacle drôle et inspirant, Isabelle revient là où tout a commencé pour raconter comment, pas après pas, elle a marché vers ses rêves.



Octobre ou novembre 2026 – 20h30

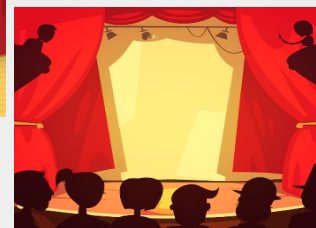
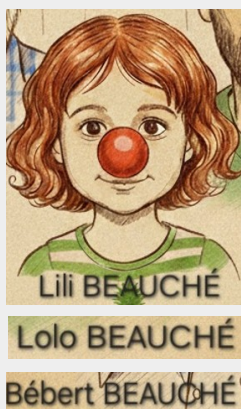
Les Berlo's & Lili – Soirée Cabaret

Un trio père/fils/petite-fille pas comme les autres... Une lignée de clowns au sens noble et (presque) aristocratique du terme !

Les Berlo's & Lili vous embarquent dans une soirée cabaret pleine de surprises : gags, clowneries, mimes, magie, émotions... et quelques secrets de famille bien gardés.

Un spectacle intergénérationnel, drôle et touchant, pour rire ensemble et savourer l'instant.

Cidre et amuse-bouches offerts pendant la soirée.



Mais aussi, du 13 au 14 juin 2026

Festival DéRoute – 2^e édition



Une journée de 2025 où tout a basculé !

DÉROUTE, c'est la concrétisation d'un festival déjanté orchestré par l'association Culturbitacée.

Théâtre de rue, musique, performances improvisées...

L'espace public devient une scène à ciel ouvert, où l'inattendu est roi.

Gratuit – Venez, vibrez... et pourquoi pas, donner un coup de main !

Plus d'informations prochainement



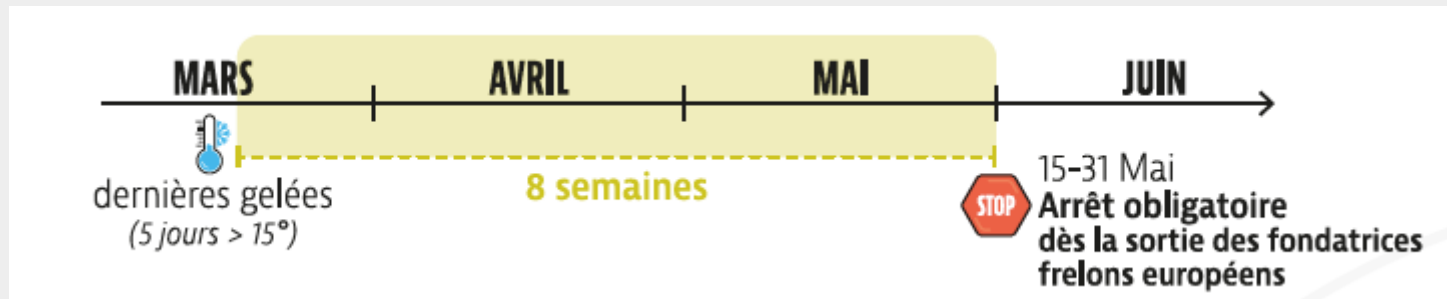
Piégeage de printemps

Le piégeage de printemps s'inscrit dans un plan de lutte national contre le frelon asiatique, et a pour objectif de limiter le nombre de nids dans la saison.

Pour une bonne efficacité du dispositif de lutte, le piégeage doit être complété par la recherche et la destruction des nids en saison et la protection des ruchers.

Quand piéger ?

À partir du moment où on a eu 5 jours à + 15°, et pendant 8 semaines.



Où piéger ?

Dans les zones où la pression du frelon asiatique est importante à proximité d'anciens nids (découverts après le 1^{er} octobre) ou des ruchers impactés.

À l'ombre, à côté d'une source de nourriture printanière (fleurs, arbres ou arbustes mellifères), à une hauteur d'environ 1m20.



Conseils

Visiter les pièges chaque semaine, les déplacer s'ils ne captent rien.

Quels appâts ?

Appât sucré : 1/3 bière, 1/3 sirop de fruits rouges, 1/3 vin blanc

- **IMPORTANT** : Protéger l'appât avec une grille fine pour éviter les noyades des insectes non-cible. La diffusion dépend de la fraîcheur de l'appât.



Conseils

Partager les premières prises pour en laisser des vivants dans chaque piège, le meilleur appât est le frelon asiatique vivant qui attire ses congénères.

Quels pièges ?

Utiliser des pièges nasses équipés d'un cône d'entrée avec une séparation entre l'appât et la partie de captures, les pièges les plus efficaces et sélectifs proposés dans le protocole régional.

Nom	Adaptation au piégeage de printemps	Probabilité de capture*	Sélectivité*
Bee-vital	+++	82%	25,4% 
Robida, grille Neoppi	+	35%	1%
Redtrap	+	Non testé	Non testé
Jabeprod	-	15%	1,9%
Ornetin	-	22%	0,1%

*sources : Gilbert 2022, Ratinet 2023, Guihard 2024 synthétisées par « Réussir apiculture »

ATTENTION

Les pièges « bouteilles ou cloches » sont interdits dans le cadre du frelon : leur sélectivité est très mauvaise même avec des adaptations et leur impact sur l'entomofaune est trop important.

INFORMER

À l'aide d'une affichette qu'un piège est installé, dans le but de sensibiliser sur la lutte contre l'invasion du frelon asiatique.

Participer à la lutte collective

En suivant et en enregistrant les captures

- Relever tous les pièges d'un site de piégeage, noter les prises : Frelon asiatique Frelon européen, autres insectes
- Et en fin de période de piégeage, renseigner le formulaire : <https://forms.office.com/e/gLrnEEG4rT> (ou scannez le QR code)

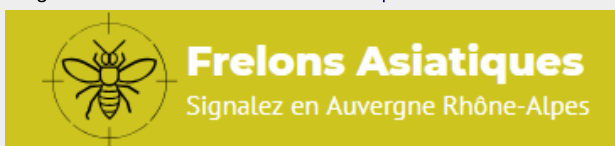
Ces informations sont précieuses pour l'organisation de la lutte collective. Merci !

En déclarant les nids sur le site internet du GDS Auvergne-Rhône-Alpes

Vous pouvez procéder à la déclaration directement sur le site de signalement du GDS, ou bien en contactant la mairie.

Si vous optez pour la démarche via la mairie, nous aurons besoin de plusieurs renseignements, de la localisation et de photos.

- Site internet pour les signalements : www.frelonsasiatiques.fr



VIE PRATIQUE – Les Professionnels de la commune – Artisanat & Service



L'éclosion du soi

Marion vous accueille dans la bienveillance dans son cabinet zen au Mollard pour des séances de soins énergétiques.

Adresse : Le Mollard – 38 770 La Motte-Saint-Martin

Tél : 06 30 74 52 04

email : lecllosionduso@gmail.com

le site internet : www.lecllosionduso.fr



Mathey'Clean

Ancienne aide soignante, Tina vous propose ses services d'aide à domicile :

- ✓ entretien et travaux ménagers, aide aux courses, repassage.

Paieement en CESU.

Tél : 06 58 26 29 64

ADN-nettoyage

Anaïs vous propose ses services pour nettoyer votre habitation ou les parties communes de votre immeuble.

Tél : 06 50 12 05 73

email : lorenzolinaa38@gmail.com

Terre de 2'mains

Vente de fruits et légumes produits à La Motte-Saint-Martin par Christel et Hélène.

Adresse : La Molière – 38 770 La Motte-Saint-Martin

email : td2m.agri@protonmail.com

VIE PRATIQUE – Les Professionnels de la commune – Entretien – travaux – bâtiment

Entreprise CLOT Ollivier

Multi-services :

Tonte de gazon, taille de haie, débroussaillage, jardinage, bricolage

Tél : 06 87 02 05 84

email : labatt.ollivier@gmail.com

Les Charpentes du Vivier

Charpentes – Couverture – Zinguerie

Tél : 06 86 86 28 77

email : lescharpentesduvivier@gmail.com



Steel Services

Création sur mesure de votre projet en fer, inox, aluminium, bois
Stéphane met son savoir-faire à votre service pour la création, la réparation ou la modification (portail, clôture, escaliers...), mais aussi de la création moderne, déco, mobilier, luminaires...

Tél : 06 17 87 43 87

email : reynier.stephane@gmail.com

YGGDRASIL ÉLAGAGE

Taille – Abattage – Frelons Asiatiques – Guêpes

Jérémy MAZET, arboriste grimpeur professionnel depuis plus de 20 ans vous propose son expertise en matière de taille et soin aux arbres.

Tél : 07 68 46 54 92

email : contact@yggdrasil-elagage.com

VIE PRATIQUE – Les Professionnels de la commune – Tourisme

Gîte de France

A Treffort – Pour 4 personnes

Réservations : Gîtes de France – Gîte n° 266 101

Adresse : Treffort – 38 770 La Motte-Saint-Martin

Tél : 04 76 72 56 56

email : yoannricard@aol.com

Mob'Attitude

Location de mobylettes des années 70/80 pour découvrir, le temps d'une balade, les plus belles routes de la région.

Tel : 06 11 11 03 16

email : contact@mobattitude.fr

Pour plus d'information et pour réserver : <https://mobattitude.fr/>

INFORMATIONS PRATIQUES



Contacts Mairie & École

Secrétariat / cantine / garderie : 04 76 30 65 53

École : 04 76 30 44 47

Piscine : 04 76 81 01 32

Ouverture au public : lundi et mardi de 09 h à 11 h, jeudi de 14 h à 17 h, samedi de 09h30 à 12 h.

Site internet : <https://www.lamottesaintmartin.fr/>

Email Mairie : mairie@lamottesaintmartin.fr

Email élus : elus@lamottesaintmartin.fr

Email CCAS : ccas@lamottesaintmartin.fr

Email école : ce.0380786Y@ac-grenoble.fr

Numéros d'urgence

SAMU : 15

Police : 17

Gendarmerie de La Mure : 04 76 81 00 17

Sapeurs pompiers : 18 ou 112

Enfance maltraitée : 119

Numéros pratiques

Pharmacie (La Motte-d'Aveillans) : 04 76 30 60 14

Centre médical (La Motte-d'Aveillans) : 04 76 30 77 50

La poste (La Motte-d'Aveillans) : 36 31

Dépannage Électricité ErDF : 09 726 750 38



Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année

